Nations Unies

S/PV.7128



Conseil de sécurité

Soixante-neuvième année

Provisoire

7128e séance

Jeudi 6 mars 2014, à 10 heures

New York

Président :	M. Asselborn	(Luxembourg)
Membres :	Argentine	Mme Perceval
	Australie	Mme King
	Chili	M. Errázuriz
	Chine	M. Wang Min
	États-Unis d'Amérique	Mme Power
	Fédération de Russie	M. Iliichev
	France	M. Araud
	Jordanie	Le prince Zeid Ra'ad Zeid Al-Hussein
	Lituanie	Mme Murmokaitė
	Nigéria	Mme Ogwu
	République de Corée	M. Oh Joon
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Wilson
	Rwanda	M. Gasana
	Tchad	M. Cherif

Ordre du jour

La situation en République centrafricaine

Rapport du Secrétaire général sur la République centrafricaine, établi en application du paragraphe 48 de la résolution 2127 (2013) du Conseil de sécurité (S/2014/142)

14-25440 (F)









La séance est ouverte à 10 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en République centrafricaine

Rapport du Secrétaire général sur la situation en République centrafricaine, établi en application du paragraphe 48 de la résolution 2127 (2013) du Conseil de sécurité (S/2014/142)

Le Président : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la République centrafricaine à participer à la présente séance.

Au nom du Conseil, je souhaite la bienvenue à S. E. M. Toussaint Kongo Doudou, Ministre des affaires étrangères, de l'intégration africaine, de la francophonie et des Centrafricains de l'extérieur de la République centrafricaine.

En vertu de l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnalités suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. Hervé Ladsous, Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix; Mme Valerie Amos, Secrétaire générale adjointe aux affaires humanitaires et Coordonnatrice des secours d'urgence; et M. António Guterres, Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés.

En vertu de l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite S. E. M. Téte António, Observateur permanent de l'Union africaine auprès de l'Organisation des Nations Unies, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2014/142, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la situation en République centrafricaine, établi en application du paragraphe 48 de la résolution 2127 (2013) du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole à M. Ladsous.

M. Ladsous : Je voudrais d'abord vous remercier, Monsieur le Président, de me donner cette occasion de présenter aujourd'hui le rapport du Secrétaire général (S/2014/142), qui recommande l'établissement d'une opération multidimensionnelle de maintien de la paix des Nations Unies en République centrafricaine. Conformément au souhait exprimé par le Conseil de sécurité, ce rapport a été préparé en étroite collaboration avec l'Union africaine. Je tiens à profiter de cette occasion pour réitérer mes sincères remerciements à l'Union africaine pour son soutien et pour les précieux conseils qu'elle nous a prodigués tout au long du processus. C'est l'occasion pour moi également de rendre hommage au dévouement et aux efforts courageux de la Mission internationale de soutien à la Centrafrique sous conduite africaine (MISCA) et des forces françaises, qui, dans l'exécution de leurs mandats respectifs dans des circonstances difficiles, ont sauvé de nombreuses vies humaines.

Comme l'indique le rapport, la situation sur le terrain a changé dramatiquement au cours des derniers mois. Les attaques du 5 décembre 2013 à Bangui et à Bossangoa par les antibalaka contre les ex-Séléka, ainsi que l'utilisation d'armes lourdes, ont modifié la dynamique du conflit, conduisant à une détérioration de la situation en matière de sécurité, ainsi qu'au déclenchement d'une spirale de représailles parmi les civils et d'une spirale d'affrontements entre les groupes armés.

Bien que la situation à Bangui se soit quelque peu stabilisée grâce aux efforts acharnés de la MISCA, de l'opération Sangaris et du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine, des civils continuent d'être tués tous les jours par d'autres civils et par des groupes armés, du fait notamment de leur appartenance religieuse. Quant à elles, les populations musulmanes sont contraintes de fuir des violences ciblées et délibérées à leur encontre. Tout cela, malheureusement, ne manquera pas d'avoir des conséquences sociales à long terme.

Mme Amos et M. Guterres vous présenteront les principaux résultats de leur dernière visite en République centrafricaine. Ils vous décriront avec davantage de détails la souffrance inacceptable des Centrafricains, et la grave crise de protection que vit ce pays actuellement. Pour ma part, je me concentrerai sur la recommandation du Secrétaire général quant au déploiement d'une opération de maintien de la paix, une opération dont l'établissement prendra approximativement six mois. Mais il reste des besoins urgents qui nécessitent une réponse aujourd'hui afin de stopper les violences et les violations massives des droits de l'homme, et ce, pendant que l'assistance humanitaire se poursuit. La proposition que le Secrétaire général avait présentée au Conseil le 20 février (voir S/PV.2114) cherche à répondre

à ces priorités absolument urgentes, et ce, pendant que nous préparons le terrain pour une future opération de maintien de la paix.

(*l'orateur poursuit en anglais*)

La crise que connaît la République centrafricaine a commencé bien avant le changement anticonstitutionnel de gouvernement en mars 2013. Elle trouve son origine dans les faiblesses socioéconomiques, politiques et structurelles persistantes et dans la médiocre gouvernance, la cohésion sociale fragile, et un sentiment profond de marginalisation chez certains groupes, en particulier la population vivant dans le nord du pays, qui estime faire l'objet de discrimination par le Gouvernement central. Cette situation a été exacerbée par la corruption, le népotisme, les abus de pouvoir, les conflits internes et la détérioration des capacités de l'armée nationale. L'État n'a pour ainsi dire pas les moyens de gérer le large éventail des menaces auxquelles il est confronté. Il n'y a pas d'armée nationale et les éléments restants dans la police et la gendarmerie manquent des moyens et du matériel indispensables pour exercer leurs fonctions, tandis que l'administration publique est largement absente dans de nombreux endroits, la communauté internationale devant se substituer à l'État pour dispenser des services de base lorsque cela est possible.

Les difficultés auxquelles se heurte la République centrafricaine sont profondes et ne se prêtent pas à des solutions faciles. Même si les activités des opérations de la MISCA et de l'opération Sangaris ne cessent de gagner en efficacité, le déploiement actuel des forces de sécurité internationales n'est pas suffisant, la composante civile nécessaire pour protéger efficacement les civils directement menacés ou remédier aux causes profondes du conflit faisant défaut.

La crise en République centrafricaine requiert une approche unifiée et intégrée par le déploiement d'une opération multidimensionnelle de maintien de la paix, la protection des civils devant constituer sa première priorité. Bien entendu, nous sommes pleinement conscients que dans ce cas précis, une mission de maintien de la paix des Nations Unies serait appelée à mener ses activités dans des conditions particulièrement difficiles. Néanmoins, nous estimons que l'Organisation a l'avantage de pouvoir déployer et maintenir une opération de maintien de la paix multidimensionnelle dotée de toutes les capacités requises pour traiter la nature profonde de la crise complexe qui se déroule actuellement en République centrafricaine.

La proposition du Secrétaire général envisage la création d'une opération de maintien de la paix des Nations Unies visant au transfert d'autant d'effectifs de la MISCA que possible. Une MISCA forte aidera à régler les problèmes de sécurité pressants de la population et à faciliter la transition vers une opération de maintien de la paix des Nations Unies. La MISCA ne dispose pas encore des moyens essentiels dont elle a besoin pour donner toute la mesure de son potentiel. Par conséquent, je me joins au Secrétaire général pour lancer un appel aux partenaires bilatéraux et aux États Membres pour qu'ils fournissent rapidement et généreusement à la MISCA l'appui financier et le matériel dont elle a besoin, y compris au titre du paiement des salaires et du remboursement du matériel militaire lourd.

La proposition du Secrétaire général se fonde sur une approche sur mesure qui tient compte des particularités de la situation en République centrafricaine. Nous sommes déterminés à faire preuve de souplesse et à adopter une approche progressive. Nous réexaminerons régulièrement nos objectifs et priorités et nous ajusterons notre configuration et nos activités au cours du temps en fonction de la situation et des besoins particuliers du pays et de son peuple. Durant la phase initiale de son déploiement, l'opération de maintien de la paix des Nations Unies aura pour objectif d'assurer un climat de sécurité. Bien entendu, il s'agit là d'une condition indispensable aux progrès dans d'autres secteurs. Cette opération aura pour objectifs d'aider le Gouvernement de transition à exercer les fonctions essentielles de l'État, d'appuyer les efforts de paix et de réconciliation, d'étendre l'autorité de l'État, de protéger les droits fondamentaux de la personne et de faciliter l'acheminement d'une aide humanitaire.

Il sera pour cela nécessaire d'assurer une montée en puissance sur le plan militaire, dans un premier temps, avec les moyens correspondants. Parallèlement à ce renforcement, des capacités civiles essentielles seront déployées et progressivement mises en place, à mesure que la situation se stabilisera, que des locaux à usage de bureaux et de logements seront installés et que les tâches civiles prendront plus d'importance. Du personnel de police sera aussi progressivement intégré et, à mesure que l'état de la sécurité s'améliorera, il remplacera la majeure partie des renforts militaires initiaux. Il sera nécessaire de déployer dans un premier temps des effectifs militaires importants, afin de relever les défis en matière de sécurité, mais il serait envisageable que les forces militaires des Nations Unies soient progressivement réduites dès que les conditions

le permettent, afin que l'ONU puisse concentrer, dans la mesure du possible, la majeure partie de ses efforts sur les tâches cruciales en matière civile et le renforcement de l'État.

Même si la mission de maintien de la paix serait adaptée à la situation sur le terrain, la présence militaire devant être réduite dès que la situation le permettra, soyons clairs : il n'y aura pas de solution miracle en République centrafricaine. Résoudre la crise exigera du temps et des moyens. L'ampleur des besoins du pays est impressionnante et les progrès accomplis dans un domaine ne seront durables que s'ils s'accompagnent de mesures majeures prises dans d'autres. Par conséquent, le déploiement d'une opération de maintien de la paix des Nations Unies devrait donc s'inscrire dans une vaste entreprise à long terme de la communauté internationale. Le succès de cette entreprise visant à aider le Gouvernement et le peuple de la République centrafricaine à reconstruire un État dépendra donc de la contribution et des engagements d'un grand nombre d'acteurs, mais, plus que tout, des Centrafricains eux-mêmes.

(*l'orateur reprend en français*)

Nous sommes grandement encouragés par la détermination dont a fait preuve le nouveau Gouvernement de transition afin de relever les défis immédiats, pendant que se font les préparatifs en vue d'une paix et d'une stabilité durables en République centrafricaine. L'engagement inébranlable des Centrafricains eux-mêmes, de même que l'engagement continu des pays voisins, de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, de la région, de l'Union africaine et de la communauté internationale, tout cela sera indispensable pour trouver une solution à cette crise profonde.

Comme le Conseil le sait, l'Organisation des Nations Unies n'en est pas à sa première mission en République centrafricaine. Des préoccupations similaires avaient été soulevées par les membres du Conseil de sécurité lors du déploiement de la Mission des Nations Unies en République centrafricaine (MINURCA) en 1998, en particulier sur le plan des incidences financières. Cependant, c'est bien parce qu'elle n'a pas pu s'attaquer aux causes profondes de la crise ni créer les conditions d'une paix durable que la MINURCA a été retirée au début des années 2000. Il est essentiel que, cette fois-ci, notre engagement soit solide, qu'il soit proportionnel à la complexité de la situation. Il s'agit de clore une fois pour toutes ce cercle vicieux qui voit la République centrafricaine retomber périodiquement dans l'instabilité.

Pour terminer, je tiens à souligner que la mise en place d'une opération multidimensionnelle de maintien de la paix engendrera des coûts conséquents. Mais je dirai dans le même souffle que retarder une réponse durable serait sans doute encore beaucoup plus coûteux. L'impact négatif potentiel pour la stabilité de la région, et au-delà, n'est pas à écarter. Cela comprend le risque d'une division de fait du pays et la création d'un terrain qui serait propice à la prolifération des groupes extrémistes. C'est donc maintenant ou jamais que nous avons l'occasion d'agir et de bâtir les fondations d'une paix durable en République centrafricaine. Il nous faut donc assumer nos responsabilités et travailler ensemble pour atteindre cet objectif commun.

Le Président : Je remercie M. Ladsous de son exposé.

Je donne maintenant la parole à Mme Valerie Amos.

Mme Amos (*parle en anglais*) : Je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, de me donner l'occasion d'informer le Conseil de la situation en République centrafricaine suite au récent voyage que j'y ai effectué conjointement avec le Directeur exécutif du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida, M. Michel Sidibé; la Sous-Secrétaire générale à la sûreté et à la sécurité, Mme Mbaranga Gasarabwe; et la Commissaire aux affaires politiques de l'Union africaine, Mme Aisha Abdullahi.

La situation en République centrafricaine demeure extrêmement grave et une action urgente est nécessaire de la part de chacun, y compris le Conseil, pour empêcher de nouvelles effusions de sang. Les violences ont provoqué une débâcle de l'État aux niveaux local et national. Les institutions publiques, déjà faibles, se sont maintenant totalement désintégrées à Bangui et dans tout le pays. L'État n'est pas en mesure de dispenser les services de base et les salaires des fonctionnaires n'ont pas été versés depuis des mois. Il n'y a pas d'armée nationale, et la police et la gendarmerie sont insuffisamment équipées pour s'attaquer aux problèmes rencontrés dans le pays. M. Ladsous a évoqué ce point.

M. Guterres parlera des répercussions régionales de cette crise, qui sont désormais énormes. La République centrafricaine est en proie à une violence sectaire inacceptable, à une insécurité constante et

à la peur, et les conséquences humanitaires en sont dramatiques.

Il y a toujours plus de 650 000 personnes déplacées dans tout le pays, dont plus de 232 000 rien qu'à Bangui. Sur le site qui les accueille à l'aéroport, 70 000 personnes déplacées vivent toujours dans des conditions effroyables, qui devraient se détériorer encore de manière considérable avec l'arrivée de la saison des pluies. Plus de 288 000 personnes ont fui vers les pays voisins et des milliers d'autres tentent encore désespérément un départ, y voyant le dernier choix qui leur reste. Les agents humanitaires se trouvent maintenant face à un difficile dilemme : répondre favorablement à cette demande, et donner ce faisant l'impression qu'ils contribuent à modifier la composition démographique des populations locales, ou ne pas faciliter ce départ, et exposer ainsi ces populations au risque de se faire tuer.

Si ce phénomène n'est pas inversé d'urgence, les changements démographiques et sociaux qui se produisent en République centrafricaine seront lourds de conséquences durables pour le pays, la région et le continent. La confiance entre les différentes communautés, qui vivent côte à côte depuis des années, s'est effritée. Bien que l'on nous ait dit – à tous les niveaux – que le conflit n'était pas une question de religion mais de recherche du pouvoir et d'avantages économiques, ce conflit se joue par le biais d'antagonismes religieux et ethniques. La peur ressentie par les communautés et les personnes est exploitée à des fins politiques.

Aujourd'hui, ceux qui cherchent à obtenir des avantages personnels au détriment de la population gagnent du terrain. Nous voyons des groupes armés s'attaquer à des communautés, et nous assistons à l'exploitation et à la manipulation de la peur générale et, de plus en plus, à des actes de représailles commis par des citoyens ordinaires contre des citoyens ordinaires. Plus cela durera, plus la République centrafricaine aura des difficultés à se relever.

L'aide humanitaire seule ne peut permettre de régler la situation en République centrafricaine. Il faut rétablir d'urgence la sécurité et la stabilité et, si les forces françaises et celles de la Mission internationale de soutien à la Centrafrique sous conduite africaine (MISCA) ont assuré la sécurité et sauvé des vies là où elles ont été déployées et pendant qu'elles y étaient déployées, elles ne disposent pas des importantes ressources qui s'imposent pour assurer la sécurité dans tout le pays. Des contingents supplémentaires sont cruellement nécessaires, et nécessaires sur-le-champ. Les Centrafricains doivent pouvoir se sentir en sécurité dans leur pays. C'est la première étape, indispensable, vers le relèvement.

En ce moment même, des personnes vivent dans la peur d'être attaquées et la communauté internationale semble paralysée. Les tentatives visant à créer des zones de protection temporaire pour les personnes menacées dans leur quartier et à faciliter le retour volontaire des personnes déplacées n'ont toujours pas permis d'obtenir les résultats escomptés en raison de l'incapacité d'assurer la sécurité nécessaire. Par exemple, un des lieux, appelé le PK-5, où nous avons tenté de créer des conditions de sécurité, a subi une attaque quelques jours avant notre visite.

L'amélioration des conditions de sécurité permettra également aux agents humanitaires de sauver davantage de vies et de changer véritablement les choses dans le cadre de leurs opérations de secours. La communauté humanitaire internationale a déclaré, au vu de l'ampleur de la crise à Bangui, qu'il s'agissait d'une de nos plus hautes priorités, et nous avons réaffirmé dans une réunion, hier, notre détermination de faire tout notre possible pour mobiliser des capacités et ressources supplémentaires afin de venir en aide à la population centrafricaine.

Mais pour ce faire, la sécurité doit être améliorée. Par exemple, l'insécurité qui règne sur l'axe routier reliant Douala à Bangui, fondamental pour l'activité commerciale du pays et pour l'approvisionnement humanitaire, empêche le transport régulier par la route des marchandises et des articles de secours dans le pays. La solution de remplacement – à savoir établir un pont aérien pour les articles de secours – nous oblige à puiser dans nos ressources déjà limitées, à l'origine destinées à nourrir et soigner les populations, pour payer le transport de leur nourriture. Près de huit fois plus cher que le transport routier, le transport aérien des marchandises depuis Douala n'est pas viable sur le long terme. Comme le souligne le Secrétaire général dans son rapport au Conseil de sécurité (S/2014/142), une réponse globale et multidimensionnelle est nécessaire pour répondre aux besoins considérables d'un pays qui a été négligé pendant des années.

Les services doivent également être rétablis de toute urgence, et il faut tout mettre en oeuvre pour aider les autorités à y parvenir. Lorsque nous étions à Bangui, nous nous sommes entretenus avec la Chef d'État de la transition, Mme Samba-Panza. Elle a une

tâche difficile et complexe à accomplir, et doit prouver sans tarder les bienfaits de la transition politique. Elle nous a dit que les gens pointent du doigt leur ventre quand ils la voient, et que si elle n'est pas en mesure de leur donner les moyens de se nourrir, bientôt elle perdra leur confiance. Elle a indiqué que ses priorités étaient la sécurité, le renforcement des institutions, le rétablissement des services de base, la justice, l'état de droit et la réconciliation, et nous a clairement déclaré qu'elle avait besoin de l'appui de l'ensemble de la communauté internationale pour qu'il y ait des avancées dans tous ces domaines.

Preuve supplémentaire que le conflit ne porte pas uniquement sur la religion, les chefs religieux et communautaires se sont rassemblés et font preuve de beaucoup de courage et de leadership en s'opposant aux éléments extrémistes. Nous avons été impressionnés par leur travail et leur volonté inlassables d'intervenir pour tenter d'arrêter la violence et promouvoir la réconciliation. Encore une fois, nous devons faire tout notre possible pour étayer les efforts de médiation et de réconciliation aux niveaux national et local, et montrer que, malgré les horreurs du conflit, les communautés peuvent encore cohabiter.

Entre autres recommandations formulées à la suite de notre visite, nous proposons de mettre en place un axe opérationnel coordonné centré sur quatre zones géographiques – Bossangoa, Bria, Ndélé et Bambari – où les deux communautés continuent de vivre ensemble et où la conjugaison des efforts internationaux, nationaux et locaux peut avoir un effet immédiat. Nous voulons que les ressources de la communauté internationale servent avant tout à stabiliser la situation sur le plan de la sécurité dans ces régions, à restaurer l'autorité de l'État et la primauté du droit, à garantir l'acheminement de l'aide humanitaire et la prestation des services de base et à promouvoir les efforts de réconciliation. Il importe de prouver que les communautés peuvent continuer à vivre côte à côte dans la paix et la stabilité.

Comme le souligne le Secrétaire général dans son initiative en six points, l'intervention humanitaire en République centrafricaine est gravement sous-financée, ce qui limite encore davantage notre capacité d'accès aux populations dans le besoin – et le temps ne joue pas en notre faveur. Une crise alimentaire se profile, et la saison des pluies arrivant bientôt, des millions de personnes risquent d'être exposées à des maladies transmissibles. La circulation des Centrafricains, des contingents et des humanitaires dans le pays sera extrêmement restreinte car les routes déjà mal entretenues deviendront impraticables. Tandis qu'une augmentation des capacités logistiques s'avèrera nécessaire une fois que la saison des pluies installée, un appui financier est requis dès à présent pour fournir les semences et les outils aux populations afin qu'elles puissent semer les champs, pour aider à la constitution de réserves et aux retours volontaires lorsque cela est possible, et pour améliorer les conditions de vie dans les camps de personnes déplacées.

Le plan d'intervention stratégique humanitaire pour 2014 requiert 551 millions de dollars pour les opérations humanitaires en République centrafricaine, ce qui est relativement modeste compte tenu de l'ampleur des besoins, mais il n'est pour l'instant financé qu'à hauteur de 16 %. Nombre de promesses faites à la conférence de Bruxelles en janvier, que j'ai coprésidée avec la Commissaire européenne Kristalina Georgieva, doivent encore se concrétiser sous forme de financement. Je demande aux États Membres et aux organisations internationales qui ont fait ces promesses de les honorer dès que possible. Dans la mesure où l'ONU et ses partenaires opérationnels étendent leurs opérations humanitaires à l'extérieur de Bangui, l'appui financier constant de la communauté internationale est essentiel pour soutenir nos efforts.

La situation humanitaire en République centrafricaine est désastreuse, et davantage doit être fait pour veiller à ce que le travail du Gouvernement de transition, des agents humanitaires, de l'opération Sangaris et des contingents de la MISCA se poursuive. Nous devons garantir aux Centrafricains la sécurité, les services et l'aide dont ils besoin pour que les efforts de paix et de réconciliation aient une chance de réussir.

Le Président : Je remercie Mme Amos de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Guterres.

M. Guterres (*parle en anglais*) : Depuis huit ans que je suis Haut-Commissaire, je ne me souviens pas qu'une visite sur le terrain m'ait davantage bouleversé que mon récent voyage en République centrafricaine. J'ai été profondément choqué par la brutalité et la cruauté qui caractérisent la violence régnant dans ce pays, et par ses conséquences sur les souffrances de la population. L'évolution de la situation des réfugiés centrafricains dans la région montre clairement que, s'il ne s'agit de toute évidence pas d'une nouvelle crise – le pays est en

proie aux difficultés depuis le début – la phase actuelle n'est en aucun cas de la même teneur.

Fin 2012, il y avait déjà 165 000 réfugiés enregistrés au Cameroun, au Tchad, en République démocratique du Congo et en République du Congo, les pays voisins. Ce nombre s'élève désormais à plus de 290 000. Quelque 65 000 réfugiés ont fui l'an dernier, en grande partie au lendemain du coup d'État de la Séléka. Soixante mille autres ont trouvé refuge à l'étranger depuis décembre 2013, lorsque la violence a pris une ampleur effroyable, notamment avec l'émergence des milices antibalaka. En outre, plus de 80 000 ressortissants étrangers ont quitté le pays, beaucoup avec l'aide de leurs propres autorités ou de l'Organisation internationale pour les migrations.

Le Cameroun accueille le plus grand nombre de réfugiés centrafricains, avec un total d'environ 130 000 personnes, dont plus de 34 000 nouveaux arrivants depuis décembre. La situation est dramatique, les réfugiés qui arrivent sont apeurés, mal nourris et extrêmement vulnérables après avoir marché et s'être cachés dans les forêts pendant des jours, voire des semaines. De nombreux convois en route pour la frontière sont attaqués, et les forces internationales sont trop éparpillées pour être en mesure de fournir une protection efficace.

Une fois que les réfugiés ont traversé la frontière, les conditions de vie sont extrêmement difficiles. Les communautés locales de tous les pays voisins réagissent avec une très grande générosité; des chefs religieux mobilisent par exemple les dons de la population locale et certaines familles accueillent chez elles jusqu'à une centaine de réfugiés. Dans certains endroits, comme à Kentzou dans l'est du Cameroun, le nombre de réfugiés et de rapatriés étrangers dépasse désormais celui de la population locale, ce qui fait peser un fardeau énorme sur les ressources et les infrastructures limitées de cette contrée isolée du pays. Les acteurs humanitaires se démènent pour reloger les réfugiés se trouvant dans des zones éloignées ou dans les zones difficiles d'accès situées le long de la frontière sur des sites offrant de meilleures possibilités d'assistance avant qu'ils ne soient coupés du reste du monde au moment du début de la saison des pluies.

Mais nous sommes loin d'être en mesure de répondre à tous les besoins, compte tenu de la situation très précaire des personnes dont nous nous occupons. Les ressources dont nous disposons sont tout à fait insuffisantes par rapport aux problèmes de plus en plus nombreux auxquels nous sommes confrontés. Au Cameroun, comme dans d'autres pays voisins, un important appui financier international est nécessaire pour répondre aux besoins considérables des nouveaux arrivants et pour aider les communautés qui les accueillent si généreusement. Je n'exagère pas quand je dis que nous sommes terriblement sous-financés et que n'avons pu compter que sur nos réserves limitées pour agir.

Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés œuvre en outre au sein de l'opération interinstitutions en République centrafricaine, en dirigeant le groupe de protection humanitaire et en coordonnant les programmes d'hébergement et de gestion des camps pour les personnes déplacées. Mais ce sont là des aspects sur lesquels la Coordonnatrice des secours d'urgence a déjà donné d'amples détails.

En outre, nous sommes préoccupés par la sécurité des plus de 17 000 réfugiés d'autres pays – dont plus de 70 % viennent de la République démocratique du Congo – qui sont encore en République centrafricaine. Nous avons appuyé le rapatriement des personnes qui souhaitent quitter Bangui et Batalimo, et nous en aidons d'autres à Bambari et à Zemio, là où elles ne sont pas directement menacées.

Je voudrais faire part de quelques-unes de mes impressions suite à ma visite récente en République centrafricaine, même si cela dépasse le champ de mes responsabilités immédiates en tant que Haut-Commissaire car, d'un point de vue humanitaire, ces impressions montrent clairement comme il est important d'approuver les propositions du Secrétaire général.

Depuis l'indépendance, la République centrafricaine a connu une série de coups d'État et seulement une transition démocratique au cours des années 90. L'État avait déjà commencé à disparaître progressivement bien avant que les événements ne prennent une tournure tragique avec l'apparition de la Séléka à la fin de l'année 2012. Toutefois, cette nouvelle phase du conflit est bien différente des crises antérieures en raison de la façon dont elle déchire le tissu social du pays.

Jusqu'à l'année dernière, la République centrafricaine n'était généralement pas le théâtre de conflits religieux. C'est pourquoi il serait erroné d'analyser les événements actuels sous cet angle. Si les conflits à motivation religieuse commencent habituellement lorsque la foi est instrumentalisée

à des fins politiques, le véritable danger est que les tensions religieuses n'acquièrent alors leur propre dynamique – un fléau qui, une fois déclenché, devient extrêmement difficile à arrêter et menace de détruire la société tout entière.

C'est ce qui pourrait se passer en République centrafricaine. Le mouvement de la Séléka s'est constitué à partir de groupes rebelles centrafricains et de divers éléments étrangers et, effectivement, il était essentiellement musulman, même si son programme politique n'aspirait en rien à créer un État islamique. La dimension interreligieuse et intercommunautaire du conflit n'est apparue qu'après les pillages et les atrocités commis par des membres ou ex-membres de la Séléka contre des civils, ce qui a été à l'origine du premier exode de réfugiés l'année dernière, et également de l'apparition des milices antibalaka.

Au début, la communauté internationale et les acteurs sur le terrain ont été lents à comprendre que le processus de désarmement de la Séléka avait modifié l'équilibre des forces sur le terrain et que les antibalaka devenaient rapidement un nouveau monstre, dont la nature était différente de celle des premiers groupes de défense plus ou moins spontanés. Bien que ce mouvement soit essentiellement constitué de jeunes frustrés, d'éléments criminels, d'anciens soldats et de milices qui soutiennent l'ex-Président, et même si ses motivations principales sont devenues la vengeance et le pillage, il a été qualifié rapidement et à tort de mouvement chrétien, ce qui a exacerbé la dimension interreligieuse de la violence.

Depuis le début du mois de décembre, nous avons effectivement assisté à un nettoyage de la plus grande partie de la population musulmane de l'ouest de la République centrafricaine. Des dizaines de milliers de ces personnes ont quitté le pays. Elles constituent le deuxième exode de réfugiés de la crise actuelle, et la plupart d'entre elles continuent de vivre dans un climat de menaces permanent.

La semaine dernière encore, 15 000 personnes environ étaient prises au piège dans 18 localités de l'ouest du pays, entourées par des éléments antibalaka et hautement exposées à des attaques. Des forces internationales sont présentes dans certaines de ces localités, mais si la sécurité n'est pas immédiatement renforcée, beaucoup de ces civils pourraient être tués sous nos yeux.

Il existe une lueur d'espoir, car dans quelques localités, des communautés et des chefs religieux courageux commencent à prendre en main les activités de médiation. Le renforcement de la capacité civile du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine en appui aux efforts de médiation – dont le Secrétaire général a souligné l'importance – est une nécessité pressante et capitale. Il faut arrêter le fléau du nettoyage religieux, et l'arrêter tout de suite.

Pour ce faire, l'objectif le plus important en matière de protection et d'assistance humanitaire en République centrafricaine, c'est le rétablissement de la sécurité et de l'ordre public. C'est un élément fondamental de l'initiative en six points du Secrétaire général. Le renforcement immédiat des forces internationales, notamment avec des contingents de police chargés d'assurer la sécurité dans les quartiers, est l'impératif le plus important. Un autre impératif est d'assurer immédiatement une aide financière au Gouvernement afin qu'il puisse rétablir ses capacités de fonctionnement et mettre au moins en place un système élémentaire de police et de justice capable d'arrêter, de juger et d'emprisonner les criminels. Je dois dire que j'ai été très impressionné par la nouvelle Présidente, mais ce qui m'a encore fait une plus forte impression, c'est qu'elle a avoué ne pas avoir un seul centime. Longtemps après avoir été élue, elle ne pouvait toujours pas payer les arriérés de salaire. Elle a lancé un appel à l'aide en vue de pouvoir verser deux des nombreux toujours impayés, et jusqu'à présent, elle n'a pas obtenu ces ressources qui sont absolument cruciales pour assurer sa crédibilité et lui donner les moyens de mettre en place les conditions minimales requises pour le fonctionnement de l'État.

Les événements actuels en République centrafricaine pourraient également déstabiliser la région tout entière. Les violences continues contre les communautés musulmanes pourraient servir de prétexte aux forces terroristes extrémistes déjà présentes dans d'autres régions du continent pour s'étendre au cœur même de ce continent.

Si la violence est concentrée dans l'ouest du pays, nous ne devons pas pour autant oublier l'est du pays, longtemps négligé. J'y étais il y a quatre ans lorsque la mission du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine a pris fin. Nous avions un camp de 5 000 réfugiés du Soudan. Il n'y avait aucune présence de l'État dans cette région, ni aucune sécurité, et nous avons dû déplacer les

réfugiés du nord-est du pays vers le centre, à proximité de Bambari, afin de les protéger, ce qui était impossible dans cette partie-là du pays. Dans le nord-est du pays, les dirigeants actuels pourraient facilement être contestés, ce qui explique certaines des préoccupations soulevées face au risque éventuelle de fragmentation du pays, laquelle peut et doit être évitée. Les efforts nationaux et internationaux pour répondre à la crise actuelle doivent donc prendre en compte l'ensemble du territoire de la République centrafricaine. Il faut également tenir compte du fait que la reconstruction d'un État disparu, comme cela a déjà été dit, est un processus intensif et de longue haleine qui doit aller bien au-delà du rétablissement du calme et de l'organisation d'élections.

Le Président : Je remercie M. Guterres de son exposé.

Je donne maintenant la parole à S. E. M. Toussaint Kongo Doudou, Ministre des affaires étrangères de la République centrafricaine.

M. Kongo Doudou (République centrafricaine) : J'aimerais tout d'abord, au nom du Gouvernement et du peuple centrafricains, saluer l'engagement et l'engouement de la communauté internationale, et en particulier la détermination du Conseil de sécurité à multiplier les initiatives en vue de trouver des solutions à la crise centrafricaine. Nous avons écouté les différents orateurs venus principalement de l'Organisation des Nations Unies : Mme Valerie Amos, que nous avons rencontrée à Bangui; M. Hervé Ladsous, qui a présenté le rapport du Secrétaire général (S/2014/142); M. Guterres, qui a été très explicite et qui a également été à Bangui où il a été le témoin de la situation sur place.

Je ne vais pas faire un long discours. Je voudrais tout juste dire à propos du travail qui a été abattu par tous ces hauts fonctionnaires de l'ONU et leurs collègues, y compris le rapport qui vient d'être présenté, le rapport du Secrétaire général sur la République centrafricaine, qu'il s'agit globalement d'un travail sérieux, équilibré et bien documenté. Nous n'en ajouterons donc pas davantage.

Monsieur le Président, et particulièrement Monsieur le Secrétaire général adjoint, M. Ladsous, je vous prie de bien vouloir transmettre au Secrétaire général nos vives félicitations et nos remerciements pour avoir élaboré ce travail d'une manière efficiente et dans un délai qui a tenu compte de l'urgence à laquelle nous faisons face. Nous nous félicitons de ce que ce rapport ait pris en compte les différentes sensibilités et l'avis des acteurs nationaux et internationaux impliqués dans la résolution de la crise dans mon pays. J'ai là une arrière-pensée pour l'Union africaine, qui a été fortement impliquée dans le processus d'élaboration de ce rapport. Je puis garantir ici au Conseil, au nom du Gouvernement centrafricain, toute la prudence politique nécessaire et notre entière coopération pour la mise en œuvre des différentes recommandations.

Nous reconnaissons les faits présentés par les hauts fonctionnaires de l'ONU, et nous prions les membres du Conseil de sécurité d'accepter cela comme la véritable réalité sur le terrain.

Compte tenu des défis multiples d'ordre sécuritaire, humanitaire, politique, économique et social, y compris le nécessaire dialogue national et le rétablissement de l'autorité de l'État sur toute l'étendue du territoire centrafricain, nous sommes convaincus que seule l'ONU détient l'avantage comparatif, au travers d'une opération de maintien de la paix qui devrait être multidimensionnelle, multifonctionnelle et, je l'espère, intégrée.

Dans cette optique, la Mission internationale de soutien à la Centrafrique sous conduite africaine (MISCA), qui a été déployée par l'Union africaine, et dont il faut saluer les actions remarquables de sécurisation de Bangui et de certaines localités du pays, doit servir de socle sur lequel doit se bâtir la nouvelle mission de maintien de la paix. En attendant le déploiement des Casques bleus, qui sont les bienvenus – même s'ils arrivaient demain, nous leur déroulerions le tapis rouge – et compte tenu des délais et procédures – nous parlons ici de 6 mois environ –, il est hautement souhaitable que la MISCA soit renforcée en termes de capacité opérationnelle, conformément à l'appel lancé par le Secrétaire général, entre autres par l'envoi de 3 000 hommes supplémentaires.

J'en appelle à la sagesse des membres du Conseil de sécurité pour qu'ils entérinent le rapport du Secrétaire général dont nous sommes saisis, et je garde l'espoir que leurs délibérations déboucheront sur l'adoption rapide d'une résolution forte autorisant le déploiement d'une opération de maintien de la paix, et ce en coordination et en coopération étroites avec l'Union africaine.

Il faut agir maintenant pour éviter que la Centrafrique ne sombre de plus en plus dans le chaos et ne devienne le terreau potentiel du terrorisme international. Boko Haram n'est pas loin, à moins de 4 000 kilomètres de Bangui. Des éléments janjaouid

ont été impliqués parmi les ex-Séléka, et nous avons reçu des menaces, comme tout le monde l'a su, sur Internet. Il faut prendre ces menaces au sérieux, notamment la menace d'Al-Qaida, en particulier Al-Qaida au Maghreb islamique, qui sont des menaces sérieuses, parce que si nous ne nous attaquons pas à ce problème et si nous essayons de reporter la décision du Conseil de sécurité – qui est critique et cruciale – de mettre rapidement sur pied une opération de maintien de la paix, la Centrafrique sera perdue, car le terrorisme, qu'on le veuille ou non, a une longueur d'avance sur nous qui nous battons pour la paix.

J'en appelle une fois encore à la sagesse des membres du Conseil de sécurité, parce que nous perdons beaucoup de vies humaines tous les jours. Les hôpitaux sont bondés, et je crois que la situation décrite par Mme Valerie Amos, M. Ladsous et M. Guterres, dont nous approuvons l'analyse, est réelle.

Évitons qu'il y ait beaucoup plus de morts du fait de ces retards. Une décision prise maintenant permettra que la mission soit déployée dans les six prochains mois. Mais si nous attendons six mois encore pour prendre la décision, la mission sera déployée dans 12 mois environ, et c'est du temps perdu en termes de protection des vies humaines.

Évitons que la menace de crise humanitaire devienne réalité, même si c'est déjà une très forte réalité en ce moment. Toutes les personnes qui se sont déjà rendues à Bangui peuvent se rendre compte dès l'atterrissage que l'aéroport est devenu un grand camp de déplacés où s'entassent, dans des conditions déplorables et terribles, plus de 100 000 de nos compatriotes.

L'occasion m'est offerte ici de remercier solennellement le Président de la République du Congo, Denis Sassou Nguesso, médiateur de la crise centrafricaine, et le Président de la République du Tchad, Idriss Deby Itno, Président en exercice de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, pour le rôle qu'ils ont joué et continuent de jouer en faveur du retour à la paix en Centrafrique.

Je voudrais également remercier l'Union africaine de son engagement et de son leadership en faveur de la promotion de la paix en Centrafrique. Nous formulons ainsi le vœu que la direction politique et le commandement militaire de la future opération de maintien de la paix – car nous espérons qu'il y aura une mission de maintien de la paix, puisqu'il n'y a pas d'alternative, pour notre survie – soient assurés par des Africains, en étroite coopération, bien sûr, avec l'Union africaine.

Pour terminer mon propos, je voudrais témoigner ma gratitude à tous les partenaires bilatéraux et multilatéraux qui continuent de fournir un appui multiforme pour soutenir les actions en faveur de la résolution de la crise, notamment la France, qui sans tarder a dépêché l'opération Sangaris, la force française; les États-Unis d'Amérique, qui ont apporté l'appui logistique pour le déploiement de certains éléments des forces de la MISCA; ainsi que l'Union européenne, la Banque mondiale et les organisations non gouvernementales, qui œuvrent inlassablement sur le terrain.

(*l'orateur poursuit en anglais*)

S'il vous plaît, nous avons besoin de l'aide du Conseil. Si nous attendons, il sera trop tard. Nous pourrions perdre le pays. Il pourrait y avoir une partition. Le nord deviendra un refuge pour les extrémistes. Boko Haram n'est pas loin. Nous avons déjà reçu des menaces. Il faut faire en sorte que nous ne soyons pas forcés de quitter notre pays. S'il vous plaît, soyez à nos côtés et pensez aux enfants – aux filles qui sont victimes de viols. La population se fait tuer. Il y a tout simplement trop d'émotion. Je suis désolé.

Le Président : Excellence, soyez sûr de la solidarité internationale et soyez aussi assuré que votre message a été entendu. Je vous souhaite détermination et beaucoup de courage.

Je donne maintenant la parole à M. Téte António, Observateur permanent de l'Union africaine auprès de l'Organisation des Nations Unies.

M. António (Union africaine) : Nous saluons la présence de S. E. M. Toussaint Kongo Doudou, Ministre des affaires étrangères de la République centrafricaine, et nous le remercions pour le mot qu'il a eu à l'égard de l'Union africaine.

(*l'orateur poursuit en anglais*)

Je tiens tout d'abord à féliciter le Luxembourg de son accession à la présidence du Conseil de sécurité pour ce mois et à vous remercier, Monsieur le Président, de m'avoir invité, au nom de l'Union africaine, à prendre la parole à l'occasion de la présente séance du Conseil de sécurité sur la question importante de la situation en République centrafricaine. L'emploi du temps du Commissaire à la paix et à la sécurité, l'Ambassadeur Ismaïl Chergui, ne lui permet pas de participer à la

présente séance comme il l'aurait souhaité, compte tenu de l'importance et du caractère prioritaire que revêt cette question aux yeux de l'Union africaine.

Je tiens également à remercier M. Ladsous de sa présentation du rapport très détaillé du Secrétaire général (S/2014/142). Je remercie Mme Valerie Amos de son engagement personnel, et notamment du voyage qu'elle a effectué en République centrafricaine avec la Commissaire chargée des affaires politiques de l'Union africaine. Je voudrais également remercier M. António Guterres du tableau très détaillé qu'il a brossé de la situation sur le terrain.

Cette séance est une preuve supplémentaire de l'engagement du Conseil de sécurité et de ses membres à contribuer efficacement aux efforts internationaux visant à régler la grave crise que connaît la République centrafricaine. Surtout, la participation de l'Union africaine à la présente séance illustre une fois de plus les efforts en cours pour renforcer les relations entre l'ONU et les organisations sous-régionales. Nous sommes convaincus que, grâce à nos efforts conjugués, les autorités de la République centrafricaine et les autres parties prenantes pourront relever les nombreux et redoutables défis auxquels leur pays est confronté.

La séance d'aujourd'hui est consacrée à l'examen du rapport du Secrétaire général sur la République centrafricaine, établi en application du paragraphe 48 de la résolution 2127 (2013) du Conseil de sécurité. Le rapport (S/2014/142) s'appuie sur la mission d'évaluation menée par les Nations Unies en République centrafricaine en février. L'Union africaine a participé à cette mission d'évaluation et a eu par la suite plusieurs échanges de vues avec le Secrétariat, afin de lui faire part de son point de vue et de faciliter une démarche coordonnée et efficace à l'avenir, comme l'a souligné M. Ladsous. Nous rendons hommage au Secrétaire général pour son engagement et ses efforts constants. Nous réaffirmons notre détermination à continuer à travailler avec le Secrétariat à la réalisation de notre objectif commun, qui est d'aider la République centrafricaine à rétablir la paix, la sécurité et la stabilité de manière durable.

Je voudrais saisir cette occasion pour informer le Conseil de sécurité que, depuis la séance du Conseil tenue le 20 février (voir S/PV.7114), la Mission internationale de soutien à la Centrafrique sous conduite africaine (MISCA), avec le concours de l'opération Sangaris, a poursuivi ses efforts soutenus en vue de la mise en œuvre de son mandat. De nouveaux progrès ont été réalisés sur la voie de la stabilisation de la situation. Il ne fait aucun doute que la situation s'est sensiblement améliorée. Le nombre d'incidents liés à la sécurité a considérablement baissé et de nombreuses vies humaines ont été sauvées. Les personnes déplacées sont de plus en plus nombreuses à regagner leurs foyers. À Bangui, la vie revient progressivement à la normale.

En outre, la MISCA a pu sécuriser le couloir reliant Bangui à la frontière avec le Cameroun, qui est vital aussi bien pour l'acheminement de l'aide humanitaire que pour les échanges commerciaux. La MISCA assure la protection des autorités de transition et des infrastructures essentielles, et aide les organisations humanitaires de différentes manières. Des mesures ont également été prises pour désarmer les éléments armés au sein des ex-combattants de la Séléka, des milices antibalaka et d'autres groupes, et pour appuyer les efforts nationaux en faveur du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration et de la réforme du secteur de la sécurité.

Le rapport que la Commission a présenté au Conseil de sécurité conformément au paragraphe 32 de la résolution 2127 (2013) contient des informations plus détaillées sur la mise en œuvre du mandat de la MISCA, les progrès réalisés jusqu'à présent avec le concours de l'opération Sangaris et les défis qui restent à relever.

Comme l'a souligné le Commissaire Chergui lorsqu'il a pris la parole devant le Conseil il y a quelques semaines (voir S/PV.7114), de nombreux défis subsistent. Les orateurs qui m'ont précédé aujourd'hui l'ont dit, le niveau de violence demeure inacceptable et il faut des mesures soutenues pour assurer plus efficacement la protection des populations civiles. L'Union africaine, par l'intermédiaire de la MISCA, ne relâchera pas ses efforts et est déterminée à prendre toutes les mesures qui s'imposent dans le cadre de son mandat pour faciliter la réalisation des objectifs fixés.

Alors que nous sommes réunis ici aujourd'hui, et tout en étant pleinement conscients des nombreux problèmes auxquels nous devons nous attaquer sur le terrain, il importe de saluer les progrès accomplis et le rôle décisif joué sur place par la MISCA, avec l'appui de l'opération Sangaris. Ces résultats démontrent la valeur ajoutée incontestable et la contribution singulière des opérations d'appui à la paix conduites par l'Afrique, lorsqu'elles sont déployées dans des zones instables afin de créer les conditions propices au déploiement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies. Nous notons avec satisfaction que dans son rapport,

le Secrétaire général salue le travail accompli par la MISCA et les sacrifices consentis.

À ce stade, je voudrais exprimer de nouveau la gratitude de l'Union africaine aux pays fournisseurs de contingents et d'effectifs de police pour leur engagement et rendre hommage aux soldats qui ont trouvé la mort en service commandé, ainsi qu'aux dizaines d'autres qui ont été blessés. L'Union africaine voudrait saisir cette occasion on ne peut plus opportune pour exprimer, une fois de plus, sa sincère gratitude à tous les partenaires qui apportent leur appui à la MISCA, notamment à l'Union européenne, dont l'appui financier a été crucial, et à ses États membres, aux États-Unis d'Amérique et aux autres partenaires bilatéraux, de même qu'au Secrétariat qui a mis ses compétences à la disposition de la Mission.

À l'heure où nous examinons la question du déploiement d'une opération de maintien de la paix des Nations Unies, je tiens à indiquer que l'Union africaine a toujours été favorable au déploiement d'une telle opération, une fois que les conditions requises seront en place. Ce point a été souligné dans la lettre que la Présidente de la Commission, Mme Nkosazana Dlamini-Zuma, a adressée le 17 février au Secrétaire général. En conséquence, la Commission se félicite de la recommandation de déployer une opération de maintien de la paix des Nations Unies, avec un transfert d'autorité envisagé pour le 15 septembre au plus tard, étant entendu que cette date doit être confirmée à l'issue d'une nouvelle évaluation qui sera menée conjointement par l'ONU et l'Union africaine.

Tout le monde est conscient de la complexité de la situation en République centrafricaine et de la gravité des problèmes à surmonter. Par conséquent, il faut veiller à ce que la transformation de la MISCA en une opération des Nations Unies repose sur des principes solides. Ces principes, je voudrais les énoncer brièvement, en me basant sur la lettre du 17 février envoyée par la Présidente de la Commission, Mme Dlamini-Zuma.

Premièrement, même si la communauté internationale continuera à jouer un rôle important dans la stabilisation à long terme de la République centrafricaine, notamment par l'entremise d'une opération de maintien de la paix des Nations Unies, il est clair qu'en l'absence d'une appropriation nationale, l'aide internationale, quelle que soit son ampleur, ne pourra pas apporter des solutions durables aux défis auxquels le pays est confronté. À cet égard, nous notons que le rapport de l'ONU met l'accent sur la nécessité d'un engagement politique de la part des parties prenantes nationales. Le rôle de la communauté internationale ne doit pas être de se substituer aux parties prenantes et au peuple centrafricains, mais de compléter et d'accompagner leurs efforts, dans le plein respect de la souveraineté du pays.

Deuxièmement, il convient de reconnaître et d'appuyer fermement le rôle de la région et de l'Union africaine après le retrait de la MISCA, pour que l'opération de maintien de la paix des Nations Unies envisagée et les autres efforts connexes puissent tirer parti d'une forte participation régionale et continentale. La région, en étroite collaboration avec l'Union africaine, a fait preuve d'un leadership énergique face à la crise en République centrafricaine. Sa participation à l'avenir, avec l'appui de l'Union africaine, sera cruciale pour le succès de l'opération de maintien de la paix des Nations Unies envisagée.

Par conséquent, il importe que le Conseil de sécurité continue à appuyer le rôle de premier plan que joue la région par l'intermédiaire des efforts du Président de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) et du Président du Comité de suivi de la CEEAC en République centrafricaine, ainsi que le rôle de l'Union africaine, notamment par l'entremise du Groupe de contact international sur la République centrafricaine. La Commission prend note à cet égard du paragraphe pertinent du rapport du Secrétaire général. L'Union africaine, en collaboration avec la CEEAC, entend poursuivre ses consultations avec l'ONU sur les modalités de mise en œuvre de cet appui et sur la meilleure façon d'assurer une coordination étroite entre les efforts de l'ONU et ceux de l'Union africaine.

Troisièmement, toute opération de maintien de la paix des Nations Unies doit s'inscrire dans le cadre d'un engagement international plus durable et de plus vaste portée en faveur de la République centrafricaine. Comme l'indique à juste titre le Secrétaire général dans son rapport, les problèmes qui se posent en République centrafricaine sont complexes et multiformes. Il faut, pour y faire face de façon efficace, adopter une démarche globale, à laquelle prennent part un ensemble d'acteurs internationaux en fonction des avantages comparatifs qu'offre chacun d'entre eux.

(*l'orateur reprend en français*)

C'est peut-être le lieu le plus indiqué pour réaffirmer que l'Union africaine cautionne tout appui que les partenaires bilatéraux et multilatéraux voudront

bien accorder aux autorités de transition de la République centrafricaine.

(*l'orateur poursuit en anglais*)

Quatrièmement, il est indispensable de mener à bien le mandat de la MISCA pour assurer le succès de l'opération des Nations Unies envisagée. À cet égard, il faut tout mettre en œuvre pour fournir à la MISCA l'appui logistique et financier dont elle a grand besoin pour pouvoir achever la phase initiale de stabilisation dans les délais prévus. Tout en prenant note des recommandations figurant dans le rapport du Secrétaire général et en tenant compte de précédentes expériences, la Commission appelle l'ONU à prévoir au budget un soutien à part entière, financé par les contributions des États Membres, à tous les contingents de la MISCA, car ils contribuent tous à la bonne marche des opérations de la mission.

Cinquièmement, nous devons tirer des enseignements de l'expérience acquise dans la transition entre la Mission internationale de soutien au Mali sous conduite africaine et la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali, comme le reconnaît à juste titre le Secrétaire général dans son rapport. Cela passe par une consultation étroite entre la Commission de l'Union africaine et le Secrétariat, dans un climat de transparence et de partenariat, notamment pour la définition conjointe du mandat de l'équipe de transition envisagée, la constitution de forces et la mise au point des modalités du changement de commandement des contingents qui relèvent actuellement de la MISCA.

Cela implique également de consulter dûment l'Union africaine, dès le départ, au sujet du projet de résolution appelé à définir le mandat de l'opération de maintien de la paix des Nations Unies envisagée. Sans transiger sur les délais envisagés pour le déploiement de l'opération des Nations Unies, il est important de disposer du temps nécessaire pour que le processus de consultation soit mené à la satisfaction de tous les acteurs concernés.

En fonction des enseignements de l'expérience du Mali, et sans préjudice des règles pertinentes établies à l'ONU, il serait important de veiller à ce que toutes les parties prenantes africaines, y compris les acteurs régionaux, soient consultées comme il se doit au sujet de la nomination des responsables de l'opération de maintien de la paix des Nations Unies envisagée. À cet égard, la Commission recommande de nommer des Africains à la tête de la mission et de ses composantes militaire et de police.

Le déploiement d'une opération des Nations Unies en République centrafricaine doit marquer une nouvelle étape vers un engagement international plus étendu et plus durable dans le pays, adossé au principe de la prise en mains au niveau du pays et à la participation importante de la région et du continent.

Depuis le déploiement de la MISCA, il y a moins de trois mois, la région et l'Union africaine se sont inlassablement efforcées, sur la base des efforts précédemment déployés par la CEEAC, d'aider la République centrafricaine à surmonter les nombreux problèmes auxquels elle est confrontée. L'Afrique agit, ce faisant, sur la base du principe de solidarité. L'Afrique ne faiblira pas dans sa détermination d'aider la République centrafricaine et sa population dans cette épreuve. Nous ne négligerons aucun détail pour nous assurer que le mandat de la MISCA est mis en œuvre avec efficacité.

Pour terminer, je voudrais réitérer les appels lancés par l'Union africaine concernant le fait que la communauté internationale doit mobiliser un appui suffisant pour répondre aux besoins humanitaires en République centrafricaine. Un appui humanitaire accru, fourni en temps voulu, contribuera de manière considérable à apaiser les souffrances des populations touchées et à renforcer la crédibilité de nos efforts collectifs.

Le Président : Je remercie S. E. M. António de son exposé.

Il n'y a pas d'autres orateurs inscrits sur ma liste. J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 11 h 15.